Invitation à une activité de formation continue

RSL Association des médecins omnipraticiens Richelieu-Saint-Laurent

Titre : Trouble d'attention (TDAH) ET/OU anxiété? Est-ce vraiment une allergie alimentaire?

No d'activité : 86356

Date : vendredi le 16 juin 2023

Lieu : webinaire

Coordonnées :

Objectifs

Trouble d'attention (TDAH) ET/OU anxiété?

- Reconnaître l'anxiété primaire comme imitateur du TDAH
- Reconnaître et adresser l'anxiété comme comorbidité du diagnostic de TDAH
- Ajuster le traitement du TDAH avec une composante anxieuse
- Déterminer un plan d'action avec les parents et l'école pour les manifestations anxieuses du TDAH

Est-ce vraiment une allergie alimentaire?

- Définir les allergies alimentaires et leurs manifestations
- Décrire aux parents l'évolution naturelle des allergies alimentaires
- Distinguer les imitateurs: coliques du nné, syndrome oral, allergie vs intolérance...
- Établir un plan avec les parents lorsqu'une allergie est suspectée
- Planifier une réintroduction d'aliments de façon sécuritaire en première ligne
- Prévenir les allergies alimentaires en 2023
- Référer au temps opportun

Président de séance : Dre Caroline Delisle

Horaire

2023-06-16	13:00	14:30	Conférence	Trouble d'attention (TDAH) ET/OU anxiété?	Dre Leila Ben Amor, pédopsychiatre
2023-06-16	14:30	14:45	Pause/Repas		
2023-06-16	14:45	16:15	Conférence	Est-ce vraiment une allergie alimentaire?	Dre Mélanie Nguyen, allergologue

Pour vous inscrire cliquez sur le mot « Inscription » sous la description de cette activité, laquelle est parue dans le calendrier de formation du site web de l'AMORSL. Pour toute question relative à ce webinaire, veuillez communiquer à l'adresse suivante: emc-amorsl@amorsl.ca.
Nombre de places limité
L'Association des médecins omnipraticiens de Richelieu-Saint-Laurent désire vous faire part que toutes les activités de formation sont offertes prioritairement aux omnipraticiens membres de l'AMORSL. Aussi, le pourcentage d'omnipraticiens d'autres territoires, d'infirmières et autres professionnels ne doit pas dépasser 10 % le total des participants, et ce, pour toutes les activités de formation accréditées.

L'Association des médecins omnipraticiens de Richelieu St-Laurent, sous l'agrément parapluie de la FMOQ, reconnaît 3.00 heure(s) d'activité de développement professionnel reconnue aux fins du Règlement sur la formation continue obligatoire des médecins du CMQ (catégorie A). Le code d'éthique du Conseil québécois de développement professionnel continu des médecins (CQDPCM) doit être respecté (www.cqdpcm.ca).

Cette activité bénéficie d’une subvention à visée éducative de Mead Johnson, Takeda

Tous les participants sont invités à se créer un compte au www.fmoq.org en cliquant sur « se connecter ». Ce compte vous permettra de remplir l’évaluation de l’activité au https://evaluation.fmoq.org ainsi que de télécharger votre attestation de participation (des frais pourraient être exigés pour les professionnels de la santé autres que médecins et résidents) à https://padpc.fmoq.org

Cette activité donne droit à des allocations du fonds de formation ou du ressourcement.